

LE PUBLICISTE.

DUODI 12 Vendémiaire, an VIII.



Evacuation de Suze par les troupes francaises. — Discours du roi au parlement d'Angleterre. — Détails sur l'affaire importante qui a eu lieu en Helvétie. — Mouvements des troupes francaises et autrichiennes sur le Rhin. — Projet de resolution relatif à l'organisation des bataillons et compagnies auxiliaires. — Discussion sur les débets des comptables. — Nouvelles diverses.

ITALIE.

De Venise, le 27 fructidor.

On annonce que 6000 Anglais & Russes ont débarqué à Sestrie (territoire de Gènes).

On croit que le conclave pour l'élection d'un pape sera tenu ici ou à Padoue. Les principaux candidats sont les cardinaux Albini, Caprara, Russo & Mauri. Le dernier est dans ce moment à Pétersbourg. Il a, dit-on, formé un plan pour la réunion des églises catholique & grecque.

De Gènes, le 2^e jour complémentaire.

Nos affaires commencent à prendre un aspect plus favorable. Suwarow est à Novarre. Le général Lecourbe & une partie de l'armée des Alpes (à présent l'aile gauche de l'armée d'Italie) s'avancent vers lui. Il ne reste que peu d'ennemis en Piémont; & si l'on nous en fournissoit les moyens, bientôt nous quitterions les montagnes de la Ligurie pour entrer dans les plaines de ce pays.

Extrait d'une lettre de Lons-le-Bourg, près le Mont-Cénis, du 2 vendémiaire.

Nous venons d'évacuer Suze & de nous replier sur le Mont-Cénis. La retraite s'est faite en bon ordre; cependant on a perdu du monde. Les conscrits ont soutenu avec beaucoup d'intrépidité le feu de l'ennemi.

RUSSIE.

De Pétersbourg, le 21 fructidor.

Paul I^{er}. a accepté la démission du vice-chancelier de l'Empire, comte de Rotschuki, & a nommé à sa place le conseiller du college des affaires étrangères comte de Panin, neveu du ci-devant premier ministre de Russie, comte Neklia-Jwanowitsch-Panin, si connu sous le regne de Catherine II.

ANGLETERRE.

De Londres, le 5 vendémiaire.

Sa majesté s'est aujourd'hui rendue, en cérémonie, à la chambre des pairs, où elle a prononcé, devant les deux chambres réunies, le discours suivant:

Discours du roi, à l'ouverture du parlement.

Mylords & messieurs, je vous ai convoqués à cette époque consignée, pour vous recommander de prendre en considération s'il ne seroit pas convenable de me fournir, sans délai, les moyens de profiter avec plus d'étendue des services volontaires de la milice, & sur-tout dans un moment où

l'augmentation de nos forces actives au-dehors peut produire les conséquences les plus importantes & les plus avantageuses.

Nous avons senti les heureux efforts de la mesure que vous avez adoptée, à cet égard, dans la dernière session; & les forces que j'ai été à même d'employer par suite de cette mesure, ont déjà, en face de l'ennemi, fait preuve d'un courage, d'une discipline & d'une fermeté dignes du caractère des soldats britanniques. Dans le court espace qui s'est écoulé depuis la dernière session, notre situation & nos perspectives, grâce à la divine providence, se sont améliorées au-delà de nos espérances les plus flatteuses.

Les talens & la valeur des chefs & des soldats des armées impériales combinées, n'ont point cessé de se manifester d'une manière éclatante! La délivrance de l'Italie peut maintenant être considérée comme tout-à-fait opérée & garantie d'après les résultats d'une campagne qui égale par sa splendeur & ses succès les campagnes les plus brillantes dont il soit fait mention dans l'histoire; & j'ai eu la douce satisfaction de voir que la valeur de mes flottes & de mes armées a été employée avec succès dans cette entreprise, où elle a contribué à renforcer nos alliés, à soutenir notre juste cause, & à servir les intérêts les plus importants de l'empire britannique.

Le royaume de Naples a été arraché au joug français, & rendu à la domination de son légitime souverain; & mes anciennes liaisons viennent d'être rétablies avec cette puissance.

L'expédition française en Egypte continue d'attirer sur notre ennemi les calamités & les disgrâces, tandis que les vues ultérieures de cette expédition, dirigée contre nos possessions orientales, ont été entièrement trompées.

La dernière tentative désespérée de l'ennemi, pour se débarrasser de ces difficultés, vient d'être frustrée par le courage des forces turques, conduites par les talens & animées par l'héroïsme d'un officier britannique, n'ayant à ses ordres qu'une petite portion de mes forces navales; & la chute de cette puissance remuante & perfide, qui, excitée par les artifices, & trompée par les promesses des français, s'étoit associée à leurs projets ambitieux & destructeurs dans l'Inde, a placé dans un état de sécurité solide & permanente cette partie des intérêts britanniques, qui se rattachent à cette portion du globe. La vigilance, la résolution & la sagesse du gouverneur-général des Indes, & de son conseil, dans cette grande & importante occasion, l'habileté & la bravoure éprouvées des commandans, officiers & sol-

dat employés sous leur direction , réclament mes éloges les plus sinceres.

Il y a tout lieu de croire , j'ose au moins m'en flatter , que mes efforts pour la délivrance des Provinces-Unies ne seront pas sans succès.

Les armes britanniques ont déjà arraché à l'ennemi le port principal & le magasin de marine de la république hollandaise ; & quoiqu'il nous ayons à regretter la perte de beaucoup de braves , dans une attaque subséquente , où la position de l'ennemi lui a donné les moyens d'arrêter nos progrès , j'ai cependant des raisons très-fortes de croire que les talens de mes généraux & l'intrepidité déterminée de mes troupes , surmonteront bientôt tous les obstacles , & que cette flotte , qui , sous la domination usurpée de la France , devoit contribuer à l'invasion de ces isles ; pourra , sous peu de tems , participer à la gloire d'avoir rétabli la religion , la liberté & l'indépendance de ces provinces , liées depuis tant d'années avec ce pays-ci par l'union & l'alliance les plus intimes.

Pendant que vous vous félicitez , ainsi que moi , de ces événemens qui ajoutent tant d'éclat au nom britannique , vous partagerez , j'en suis convaincu , avec la même cordialité , les sentimens justement dûs à la conduite de mon bon & fidèle allié , l'empereur de Russie. C'est particulièrement à sa magnanimité & à sa sagesse , qui dirigent vers tant de parties différentes de l'Europe les forces de son empire , aussi puissant qu'étendu , que nous devons les succès de nos propres efforts , aussi bien que le changement rapide & favorable qui vient de s'opérer dans les affaires générales du continent. J'ai donné ordre qu'il vous fût présentée copie des engagements qui ont consolidé & cimenté une liaison si conforme aux intérêts permanens de mon empire , & qui , dans le moment actuel , importe tant à toutes les parties du monde civilisé.

Messieurs de la chambre des communes ,

Les amplexes subsides que vous m'avez accordés , dans le cours de la dernière session , me paroissent tellement suffire aux besoins publics , considérant même l'étendue de nos opérations actuelles , que je puis , sans autre secours , continuer ces efforts jusqu'à la fin de la présente année ; mais , pour vous donner un terme de vacance plus long , je vous recommande de prendre en considération les moyens pécuniaires que doivent exiger les premiers besoins de l'année prochaine.

C'est dans cette vue , que d'après mes ordres , il vous sera mis sous les yeux un aperçu de ces dépenses.

Mylords et messieurs ,

D'après votre recommandation , j'ai jugé à propos de communiquer à mes deux chambres du parlement d'Irlande , vers la fin de sa dernière session , les sentimens que vous avez exprimés au sujet d'une union incorporative avec ce royaume.

L'expérience de tous les jours me confirme dans la persuasion que , de cette mesure importante , il ne pourra résulter pour les deux pays que des bienfaits signalés ; aussi , je me flatte que les dispositions de mon parlement d'Irlande , répondront à celles que vous avez déjà manifestées pour l'accomplissement d'un grand œuvre , qui tend si puissamment à garantir la sûreté & le bonheur de mes sujets irlandais , & à consolider les forces & la prospérité de l'empire.

RÉPUBLIQUE HELVETIQUE.

De Bâle , le 6 vendémiaire.

Les Français sont maîtres de Zurich. Le général Massena a emporté cette place de vive force , a fait prisonniers plus de 5,000 russes avec trois de leurs généraux. Le général Hotze a été tué , & hier déjà on lui a rendu les honneurs funebres.

Les républicains se sont portés en avant sur Winterthour , pour poursuivre les ennemis. On espère que dans un mois , ou plutôt , ils seront chassés de toute l'Helvétie. L'action a , dit-on , été si terrible , qu'on n'en a jamais vu de pareille. La caisse militaire des Russes est tombée au pouvoir des Français.

P. S. Nous recevons la nouvelle que les troupes françaises ont repris Winterthour , & que les Russes fuient à toutes jambes.

Le général Hotze est fils d'un paysan du canton de Zurich. Il étoit depuis long-tems au service de l'Autriche , & s'étoit avancé par ses connoissances & ses talens.

RÉPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye , le 2 vendémiaire.

Les Anglais faisoient des dispositions , dans le Zuiderzée , pour bombarder Amsterdam , & s'étoient avancés très-près de la rade de ce port. Mais voyant tout préparé pour leur faire une chaude réception , ils ont changé tout-à-coup de plan. Ils se sont retirés vers les côtes de la Frise , dégarnies de troupes réglées , & ont paru devant Stavoren , qu'ils ont sommée , au nom du stathouder , d'arborer le pavillon orange , & de rendre la place , avec menace de la bombarder si on s'y refusoit. D'abord les gardes nationales ont été mises sous les armes ; quelques corps d'infanterie de ligne se sont rendus précipitamment sur les points menacés ; on y a transporté de l'artillerie de gros calibre , pour être mise en batterie. L'administration du départemen de l'Yssel a déclaré la place en état de siege. Au départ du courrier , l'ennemi n'avoit pas encore tenté le débarquement , mais il étoit occupé à sonder pour l'effectuer. Par cette opération , les Anglo-Russes espèrent embarrasser nos généraux , en les obligeant de diviser nos forces.

L'armée stationnée , dans la nord-Irlande , se borne jusqu'à présent à garder ses positions , que l'on retranche de plus en plus. L'ennemi reçoit chaque jour des renforts de troupes anglaises ou russes.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg , le 6 vendémiaire.

Le quartier-général de l'armée du Rhin est encore à Haguenau , il paroît qu'il y restera pendant quelques jours. Le général Muller a été appelé à Paris ; on ignore si c'est pour se concerter sur les opérations ultérieures de l'armée du Rhin ; on , comme quelques-uns l'assurent , pour rendre compte au directoire de son expédition en Allemagne.

Le grand train d'artillerie de l'armée du Rhin est arrivé hier dans nos murs , avec un grand nombre de caissons.

L'ennemi a pris possession du poste d'Auenheim , & a établi quelques postes près des digues du Rhin du côté de Kell. Du reste , tout y est tranquille.

On dit que le général Legrand , qui avoit commandé sur la rive droite , a été arrêté. On ignore si ce bruit a quelque fondement.

La motion d'ordre du représentant Laurent (du Bas-Rhin) dans la séance du conseil des cinq-cents , du 3 ven-

veniaire, à causé ici beaucoup d'étonnement. C'est à tort qu'il a avancé que le Rhin n'étoit pas garni de troupes. Il y a eu, il est vrai, pendant quelques jours, peu de troupes; mais les faits allégués étoient fort exagérés, & n'auroient pas dû être révélés à la tribune nationale, dans un moment où l'ennemi auroit pu en profiter. Quoi qu'il en soit, les troupes sont en ce moment répandues de manière que le prince Charles ne pourroit pas entreprendre une invasion dans notre département.

L'archiduc avoit encore, d'après les dernières nouvelles, son quartier-général à Schwetzingen; sa grosse cavalerie est entrée dans les cantonnemens sur les derrières de son armée. Il a détaché plusieurs régimens de cavalerie légère sur la rive droite du Mein; les hussards autrichiens ont fait des patrouilles jusques dans les environs d'Ehrenbreistein, & même vers la Sieg: ils parcourent aussi le Rheingau.

Une partie de la levée en masse mayençaise se trouve toujours dans les environs de Hochst; quelques troupes se sont avancées jusques vers Hochheim, Cassel & Mayence sont dans le meilleur état de défense.

Quelques lettres d'Allemagne assurent que le prince Charles doit partir incessamment avec une partie de son armée pour le Brisgaw, & établir son quartier-général à Fribourg.

On ne croit pas en Allemagne à l'envoi à Berlin d'un nouvel ambassadeur russe. Ce sont les partisans de la coalition qui ont répandu ce bruit. Il regne toujours beaucoup de froideur entre les cours de Pétersbourg et de Berlin.

La première colonne du corps de Condé est arrivée à Augsbourg. Elle traverse en ce moment la Haute-Souabe avec le régiment russe de Bauer, pour se rendre à Stokach; les autres colonnes la suivront incessamment.

De Paris, le 11 vendémiaire.

L'avantage de la campagne nous reste en Allemagne, si, comme l'a annoncé le directoire, la Suisse est évacuée par les troupes coalisées. La saison est déjà avancée: il sera trop tard pour entreprendre aucun siège contre nos places de première ligne; ainsi, notre territoire ne sera point entamé. Nous aurons l'hiver pour nous refaire, pour réparer nos pertes, réfléchir nos plans, exercer nos conscrits, & accroître la division parmi les coalisés qui vont s'accuser mutuellement de leurs revers.

On doit même espérer que l'expérience du passé ne sera point perdue, & que l'hiver ne s'écoulera pas sans négociations.

L'épuisement absolu de la plupart des pays qui avoisinent le Rhin & la Suisse, obligera sans doute nos ennemis de s'éloigner pour prendre des quartiers d'hiver où ils trouvent des subsistances.

Il n'étoit pas encore arrivé, ce matin, de courrier ni de la Hollande, ni de la Suisse. Outre les accidens qui peuvent les avoir retardés en route, on donne pour motif de ce délai que Massena écrit très-peu, & s'occupe plus de poursuivre ses avantages que de les raconter.

Les dernières dépêches de l'armée d'Italie, du sixième jour complémentaire, apprennent que le général Championnet rassemble son armée dans les environs de Novi, & fait toutes les dispositions qui annoncent une prochaine attaque.

Le quartier-général de l'armée du Rhin est arrivé le 5 à Haguenau, & doit avoir été transféré le 6 à Strasbourg.

Les citoyens Gouyon & Aubrée ont été élevés par

Massena, au grade de généraux de brigade, sur le champ de bataille même.

On assure que la principale cause de l'éloignement de Suwarow des environs de Gènes, est dans une mésintelligence très-prononcée entre lui & le général autrichien Mélas. On dit que le vieux russe est si mécontent de l'empereur d'Allemagne, qu'il songe, à son arrivée en Suisse, à lui remettre le grade de feld-maréchal qu'il lui a conféré.

On porte à environ 40 mille le nombre des russes que Suwarow mène avec lui en Suisse.

On voit par les dernières lettres de Rome, du 15 fructidor, que les Français y étoient encore.

Le corps du général Joubert est encore au fort Lamalgue à Toulon. Les ordres qui avoient été donnés pour sa translation se sont croisés & contredits. Il a été de nouveau réclamé par sa jeune veuve; mais il paroît qu'il avoit été mal embaumé, & on craint qu'il ne soit plus possible de le transférer à Grand-Pré, lieu de sa dernière destination.

Les taxes jusqu'ici réparties dans Paris pour l'emprunt forcé, se montent à environ 8 millions; mais elles peuvent être rectifiées par le jury de révision.

On ne dit pas à combien s'éleve le recouvrement effectué.

On avoit annoncé depuis quelque tems une feuille de nouveaux journaux; mais plusieurs cessent déjà: d'autres se réunissent pour tâcher de couvrir les dépenses de l'entreprise. Du nombre de ceux qui ne paroîtront plus, est le *Voyageur*, (dit Prudhomme.)

Le Marchand-Vauval, Bellanger, Genisset, Courtois, Montvoisin & Pontcharraux, accusés de distribution d'écrits contre-révolutionnaires, ont été acquittés, ces jours derniers, par le tribunal criminel de Paris.

Alquier est nommé receveur-général du département de Seine & Oise; & Marragon, du département de l'Hérault.

Le citoyen Dubois-Crancé vient d'adopter une nouvelle organisation pour le ministère de la guerre; il l'a fait connoître ce matin dans les bureaux. Ce département est d'aujourd'hui divisé en trois grandes sections, le personnel, le matériel & la comptabilité. Le citoyen Besson est nommé chef de la première division, le citoyen Alexandre chef de la seconde, & le citoyen Chambon chef de la troisième.

Un arrêté du 7 vendémiaire maintient provisoirement dans leurs ateliers, tous les réquisitionnaires & conscrits employés à la fabrication des armes dans les manufactures & ateliers affectés au département de la guerre, qui y travailloient dès le premier vendémiaire an 6, pourvu que le nombre n'en excède pas trois mille.

Le général russe Hermann, fait prisonnier en Hollande, est arrivé à Bruxelles.

Les Russes pris avec lui sont conduits dans les places fortes de notre ancienne frontière.

L'administration municipale de Franciade, ci-devant Saint-Denis, annonce que le 21 vendémiaire, ouvrira pour 9 jours la foire de cette commune, & qu'il sera pris toutes les précautions pour l'observation des réglemens concernant l'ouverture de la foire, le déballage & la vente des marchandises, & pour protéger les personnes & les propriétés.

Le département de la Loire-Inférieure, sur lequel on paroisoit sans inquiétudes, semble à la veille d'être embrasé de nouveau.

Dans la nuit du 5 au 4, deux à trois cents brigands ayant à leur tête l'émigré Desol-Grizoles, se sont portés sur la petite ville de Pont-Château, y ont égorgé l'ancien maire & le chef

de la gendarmerie, & ont enlevé armes, chevaux, argent, &c. Ils sont également entrés dans le gros bourg d'Oudon, situé entre Nantes & Ancenis.

Les républicains de ces contrées sont dans la consternation. Dépourvus de forces & de moyens de défense, ils ne voient autour d'eux que le découragement & la mort.

— Le général Dumonceau qui se trouve à Amsterdam pour se faire guérir de sa blessure, sera bientôt rétabli. Cette ville, du côté de l'Ye, est maintenant dans un état formidable de défense.

— Un militaire, natif d'Alby où il se retire, logé à la Croix-Blanche, a déclaré qu'il arrivoit de Mantoue, où il étoit major de la place; que, 15 jours avant la capitulation, Latour-Foissac avoit écrit à sa femme de se retirer en Autriche; que depuis, il avoit appris que le général autrichien avoit donné à Latour une superbe maison de campagne.

— Les visites domiciliaires qui ont eu lieu dans le canton d'Orbec, ont produit l'arrestation d'un prêtre insoumis & d'un conscrit déserteur.

— Les assemblées primaires vont en ce moment se réunir dans la république helvétique, pour le renouvellement d'une partie du corps législatif.

— Si on veut en croire des lettres de Mittau, Louis XVIII étoit à la veille de quitter ce lieu d'exil pour se rendre à l'armée de Condé; mais en supposant que les cours coalisées le lui eussent réellement permis ou qu'il en eût sérieusement le desir, les derniers événemens militaires pourront encore bien faire changer cette résolution.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 11 vendémiaire.

Plusieurs fonctionnaires du département du Mont-Terrible exposent que depuis neuf mois ils ne touchent rien de leur traitement. — Renvoi au directoire.

Un ex-conventionnel du Jura dénonce le jury de son département comme coupable de forfaiture, pour l'avoir taxé pour 5 mille francs à l'emprunt forcé, par la seule raison qu'il avoit été membre de la convention & du corps législatif. — Ordre du jour.

La discussion s'ouvre sur un projet de Desprez, tendant à faire cesser les difficultés qui retardent l'exécution de la loi du 14 messidor, sur l'organisation des bataillons & compagnies auxiliaires.

La loi du 14 messidor n'avoit pas prévu le défaut d'officier surnuméraires, & dans plusieurs départemens, il est des compagnies où il ne s'en est présenté qu'un seul. Le directoire, par son message du 28 fructidor, desirant obvier à cet inconvénient, proposa de l'autoriser à prendre 1500 sous-lieutenans à son choix parmi les conscrits (sous-officiers, ou de charger les sergens-majors de procéder à cette nomination par la voie du scrutin. La nomination à laquelle ce message a été renvoyé, propose le projet suivant qui est adopté.

1°. Tout officier démissionnaire qui, dans les quinze jours de la publication de la présente; n'aura pas adressé, soit au ministre de la guerre, soit à l'officier-général commandant dans la division militaire où se trouve compris le lieu de sa

résidence, sa demande en réintégration dans les bataillons & compagnies auxiliaires, créés par la loi du 14 messidor dernier, ne sera plus admis à jouir du bénéfice de ladite loi.

2°. Tout officier réformé ou surnuméraire de toutes armes qui n'aura pas réclamé sa mise en activité, dans le même délai, sera irrévocablement réputé démissionnaire. En conséquence, son nom sera rayé des contrôles, & il cessera de jouir de son traitement de réforme.

3°. Les officiers qui dans le seul cas d'insuffisance de ceux admis à rentrer au service, doivent être pris supplétivement dans la ligne, seront choisis autant que possible, en nombre égal dans chacune des demi-brigades d'infanterie de ligne & d'infanterie légère.

4°. Ils ne pourront être choisis que parmi les officiers & sous-officiers les plus anciens de service de chaque demi-brigade, & ayant exercés au moins pendant deux années les fonctions du grade qu'ils occupent.

5°. Les adjudans sous-officiers & sous-lieutenans seront pris parmi les sergens & sergens-majors; les lieutenans parmi les sous-lieutenans; les capitaines, parmi les lieutenans; & les chefs de bataillons, parmi les capitaines.

6°. A cet effet, les conseils d'administration des demi-brigades d'infanterie légère & de bataille désigneront sans délai au ministre de la guerre ceux des officiers & sous-officiers des grades spécifiés ci-dessus qui réunissent les conditions prescrites, & comme tels, sont susceptibles d'être avancés & employés dans les bataillons auxiliaires.

Le grand ordre du jour appelle la continuation de la discussion du projet de Chauguau sur les débets des comptables; elle est interrompue par un rapport de Poulain-Grandpré sur un meilleur ordre de comptabilité & de perception des contributions.

Le projet qu'il présente à la suite porte la suppression des receveurs-généraux & tend à faire rentrer les contributions à des époques fixes, par seizième, de mois en mois.

Le conseil ordonne l'impression.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 11 vendémiaire.

Le jourdant fait approuver une résolution du premier jour complémentaire, qui applique la loi du 24 messidor, relative à la repression du brigandage, à plusieurs cantons du département de l'Orne.

Le conseil approuve une résolution d'avant-hier, qui déclare que l'armée d'Helvétie ne cesse de bien mériter de la patrie.

Dubois-Dubay fait un rapport sur deux résolutions, qui accordent des récompenses nationales aux armées, aux autorité civiles, & en général à tous les citoyens qui se seront signalés par des actions d'éclats. Il propose de les approuver. Une belle action, dit-il, en fait naître de nouvelles; récompenser les auteurs, c'est incessamment les multiplier.

Le conseil les approuve.

Bourse du 11 vendémiaire.

Rente provisoire, 0 fr. 00 c. — Tiers consol., 7 fr. 50 c. — Bons $\frac{3}{4}$, 74 cent. — Bons $\frac{3}{4}$, 00 c. — Bons d'arrérage, 79 fr. 75 c., 78 fr. 65 c. — Action de 50 fr. de la caisse des rentiers.

A. FRANÇOIS.